



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique spatiale

Question écrite n° 68360

Texte de la question

Mme Catherine Picard attire l'attention de M. le ministre de la recherche sur l'avenir de l'activité de la base de lancement de Kourou. Il a été évoqué, à plusieurs reprises et depuis plusieurs mois, l'éventualité de l'accueil de la fusée russe Soyouz sur la base de lancement de Kourou, en Guyane. Or, cette station était jusqu'alors réservée au lancement d'Ariane 5. Des enjeux stratégiques et géopolitiques sont mis en avant par certains pour justifier ce projet. Toutefois, cette perspective ne manque pas de susciter l'inquiétude parmi les syndicats de salariés de l'industrie aérospatiale française, comme au sein de la direction de la Snecma, qui assure la fabrication des moteurs Ariane. Dans ce contexte, les propos du Président de la République, qui a affiché un ferme soutien à l'accueil de Soyouz à Kourou lors d'un récent voyage à Moscou, n'ont fait qu'augmenter l'inquiétude exprimée. En effet, l'enjeu est de taille, puisqu'il concerne l'avenir de l'activité de l'une des branches les plus prestigieuses de l'industrie française et européenne, ainsi que plusieurs milliers d'emplois de l'aérospatial français, qui pourraient se trouver sérieusement menacés si cette option venait à l'emporter. Les craintes des syndicats et de la direction de la Snecma se fondent sur le risque réel de voir l'activité d'Ariane limitée au profit de Soyouz, avec des répercussions inévitables sur l'activité de l'industrie aérospatiale française. Par ailleurs, loin d'être convaincus par l'intérêt scientifique et géostratégique de cette hypothèse, la communauté de l'aérospatial français s'interroge et demande des éclaircissements quant à la position des pouvoirs publics sur ce dossier. Compte tenu de ces données, elle lui demande de préciser quelle position compte aujourd'hui adopter le Gouvernement, à la veille de la conférence sur dossier, et quelles garanties pour l'avenir est-il en mesure d'apporter aux salariés et à la direction de la Snecma, ainsi qu'à l'ensemble de l'industrie aérospatiale et européenne.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Picard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68360

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6288